



ÉGLISE CATHOLIQUE
EN CHARENTE
Diocèse d'Angoulême

Soutien à l'école publique

Suite à l'assassinat de M. Samuel Paty, professeur à Conflans-Sainte-Honorine, toute l'équipe de l'Aumônerie de l'Enseignement Public tient à exprimer sa compassion envers la famille de la victime et toute la communauté éducative.

Comme tous les citoyens attachés aux valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité, nous sommes choqués et bouleversés par un tel acte. Nous condamnons cette violence, de même que tous les actes qui sont perpétrés au nom d'un dieu en blessant toute l'humanité.

L'aumônerie de l'enseignement public, en tant que partenaire des services de l'Éducation Nationale, se sent profondément unie à toute la communauté scolaire, à tous ses acteurs et notamment aux enseignants. Nous affirmons que l'école de la République est le lieu de construction des jeunes, des futurs citoyens, que l'ignorance doit être combattue et que le dialogue est premier. Nous sommes aux côtés de toute la communauté éducative pour maintenir les principes de la laïcité de la République. Le

document sur « l'application de la charte de la laïcité par l'AEP » (voir document joint) que nous avons travaillé et écrit en 2017 pour répondre de manière positive à la « charte de la laïcité » rappelle notre engagement dans ce sens.

Nous restons engagés pour maintenir le dialogue entre tous, apaiser les tensions et faire grandir en fraternité.

Yolande Lallemand

Pour le service diocésain de l'Aumônerie de l'Enseignement public

charte-laicite-aep-2020

Charte-laicite-AEP Télécharger